



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°13
27/06/2023



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°13 du 27/06/2023 »*

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 30.8 (baies à taille de pois).**

Mildiou

- **Risque très fort, contaminations prévues en cas de pluie, repiquages possibles avec les rosées.**

Black rot

- **Risque toujours fort à très fort.**

Oïdium

- **Risque en baisse.**
- **Grappes toujours sensibles.**
- **Nombreux symptômes au vignoble.**

Tordeuses

- **Poursuite du vol de la G2 de Cochylis.**
- **Emergence G2 Eudémis toujours en stand-by.**

Cicadelles vertes

- **Poursuite du vol et augmentation des captures.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

Phénologie

Sur 48 parcelles d'Ugni blanc suivies, le stade moyen calculé est de 30.8, "baies à taille de pois" (BBCH 75). Les baies grossissent mais la rafle est toujours visible. La grappe s'alourdit, pend vers le bas. Ce stade moyen est similaire à celui de 2022 à la même période. Si la vigne évolue de la même façon que l'année dernière, on devrait observer la généralisation du stade "Fermeture" vers la mi-juillet.

Les rameaux préservés du rognage atteignent en moyenne 143.1 cm avec un allongement hebdomadaire moyen de 7.1 cm. Leur nombre de feuilles est de 18.7, avec 1 feuille nouvellement formée depuis la semaine dernière. La croissance des rameaux ralentit au profit de celle des grappes et certains apex commencent à sécher.



Baie à taille de grains de plomb



Baies à taille de pois

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée restent stables 21,8°C.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 32 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 52 mm ; Littoral 23 mm ; Cœur 32 mm ; Îles 23 mm ; Nord 24 mm ; Est 27 mm et Ouest 42 mm. (Période du 20/06 au 26/06). La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 1 km est de 126 mm.

→ Prévisions météo

Du 27/06 au 30/06, l'hypothèse la plus probable annonce une absence de pluie et l'hypothèse la plus pessimiste des averses orageuses le 29/06 avec 4,5 mm. Les températures seront entre 15 et 17°C pour les minimales et 25 et 28°C pour les maximales.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Au niveau des 52 témoins non traités observés, 79 % des ceps sont touchés par le mildiou, avec en moyenne 37 % des feuilles touchées à 8.9 % d'intensité. Sur grappes une augmentation des symptômes est également visible avec la généralisation du rot brun (36 % en fréquence et 9 % en intensité). Certains témoins voient une apparition de mildiou sur grappes : Ambleville, Arthenac, Bréville, Chadenac, Juillac-le-Coq et Segonzac. Sur 19 témoins, une augmentation significative du mildiou sur grappes est à noter. Le mildiou est généralement sporulant avec de nouveaux symptômes (taches d'huile et mosaïque sur feuilles, rot gris et brun sur grappes).

Sur 30 parcelles de référence observées, 13 présentent des symptômes de mildiou, dont 5 à plus de 20 % de fréquence sur feuilles, 11 montrent du mildiou sur grappes (rot gris et rot brun). En moyenne, 53 % des ceps sont touchés (FF = 8.7 %, IF = 1.3 % ; FG = 5.7 %, IG = 1 %). Une augmentation des symptômes est à noter sur Coux, Lignières-Sonneville, Pouillac et St-Même-les-Carières.

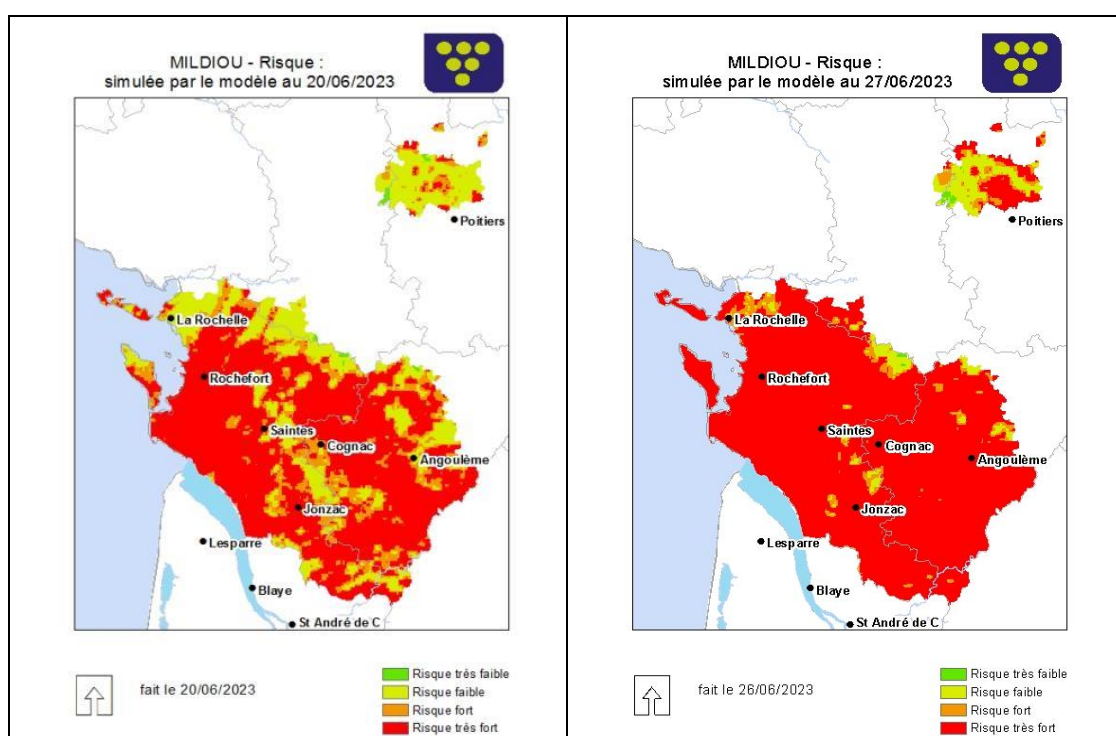


Mildiou mosaïque, face supérieure et face inférieure de la feuille, TNT Floriac
(Crédit photos M. Girard – CIA1779)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, un niveau de risque potentiel très fort s'est généralisé dans le vignoble de Cognac. Des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble du vignoble. L'augmentation du nombre d'organes contaminés a été modérée à forte.



Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va rester très fort dans le vignoble. Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations. Dans le cas de l'hypothèse la plus pessimiste, des contaminations épidémiques sont calculées le 29/06 avec un nombre d'organes contaminés fort.

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque théorique en augmentation. En présence de symptômes, fort risque de repiquages en cas de rosée. Contaminations épidémiques en cas de pluie.



Risque très fort

→ Black rot



Black rot sur grappes, TNT Champagnac et Bourg-Charente, Montendre
(Crédits photos L. Bizeau – CIA1779, B. Cornut – Ets Piveteau, L. Davidou - Phloème)

Observations

Une apparition de symptômes sur grappes est visible cette semaine. 18 parcelles en expériment, avec entre 2 et 53 % en fréquence et 0.1 à 3.47 % en intensité. Cinq parcelles ne montrent toujours aucun symptôme. En moyenne, 27 % des ceps sont touchés sur les TNT. Une augmentation significative des symptômes est observée sur les témoins de Birac, Bourg-Charente, Foussignac, La Couronne, Malaville et Segonzac.

Sur les parcelles de référence, 12 présentent des symptômes sur feuilles. Les grappes sont touchées sur seulement 2 parcelles à très faible fréquence et très faible intensité. Dans la majorité des parcelles traitées du vignoble le black-rot est contenu.

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort à très fort dans le vignoble.

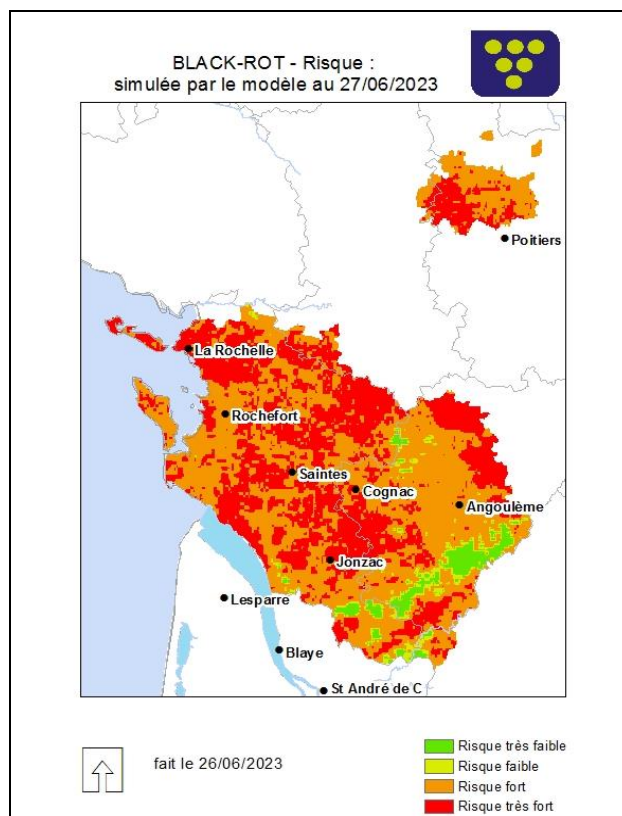
Des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, l'augmentation hebdomadaire du nombre d'organes contaminés a été forte.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester fort à très fort.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations. Dans le cas de l'hypothèse la plus pessimiste, des contaminations épidémiques sont calculées le 29/06 avec un nombre d'organes contaminés modéré à fort.

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur



Evaluation du risque :

Niveau de risque stable. Nouvelles contaminations importantes sur les pluies à venir.



Risque de contaminations fort à très fort

→ Oïdium

Observations

Une forte progression d'oïdium a été relevée, de nouveaux témoins non traités présentent de l'oïdium sur feuilles et sur grappes. Sur les 52 témoins, 19 montrent une évolution, dont 18 sur grappes (d'une baie jusqu'à un foyer). Sur les témoins touchés, une fréquence moyenne de 35 % est observée sur grappes à 7 % d'intensité. Une présence de l'oïdium supérieure à 50 % des ceps atteints est notée sur Burie, Chérac, Juillac-le-Coq, La Couronne, Montguyon, Pons, Salles-d'Angles, Varaize et St-Hilaire-du-Bois.

Sur les parcelles de référence observées cette semaine, une petite évolution (sur grappes) a été notée sur les 2 parcelles qui montraient déjà les premiers symptômes. Au vignoble, la présence d'oïdium est signalée à St Bonnet sur Gironde, Champagnac, Meux, Tesson, Rouffignac et Ste Colombe.



Oïdium sur grappe, chardonnay, Le Bois Plage en Ré, TNT Asnières la Giraud, PR Pouillac

(Crédits photos J. Poulard - UNIRE, S. Lucas - CIA1779, L. Davidou - Phloème)

Modélisation

Sur la semaine passée

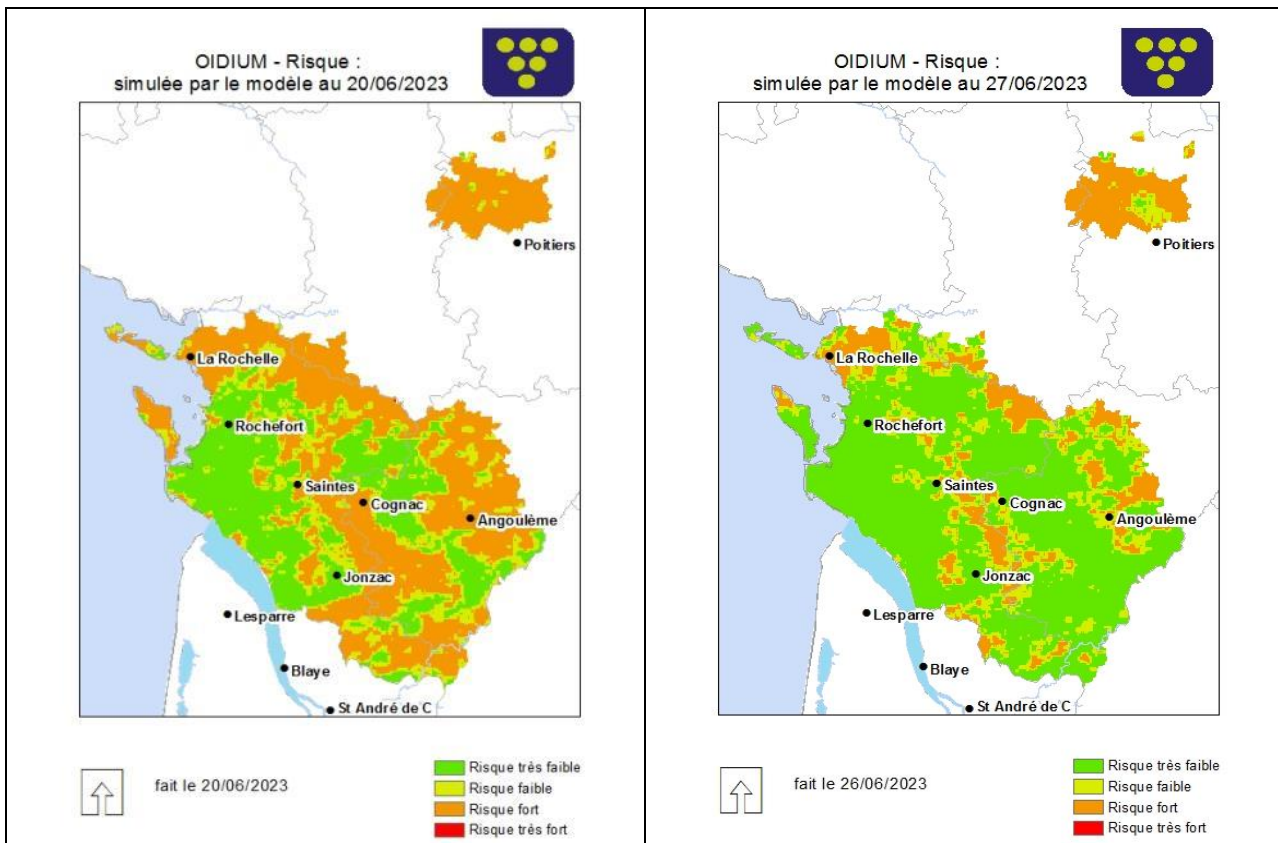
Au cours de la semaine dernière, les pluies importantes enregistrées entre le 19/06 et le 22/06 ont été défavorables à l'oïdium et le niveau de risque potentiel est devenu majoritairement très faible. Un risque potentiel fort est toujours présent sur une ligne Archiac-Cognac-Saintes.

Des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, l'augmentation hebdomadaire du nombre d'organes contaminés a été très faible.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va rester stable dans le vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations. Dans le cas de l'hypothèse la plus pessimiste, des contaminations épidémiques sont calculées le 29/06 avec un nombre d'organes contaminés faible à très faible.



📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :
Risque théorique toujours en baisse.

Mais :

- Grappes toujours sensibles.
- Conditions favorables.
- Développement des symptômes au vignoble.



▲ **Conditions favorables aux contaminations**



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des dérives de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectées en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'utilisation de ces molécules.

Voir « [Note nationale résistances 2023](#) »

- **Black Dead Arm / ESCA**

Les symptômes sont maintenant visibles depuis une dizaine de jours.



BDA, TNT de Floirac
(Crédit photo M. Girard - CIA1779)

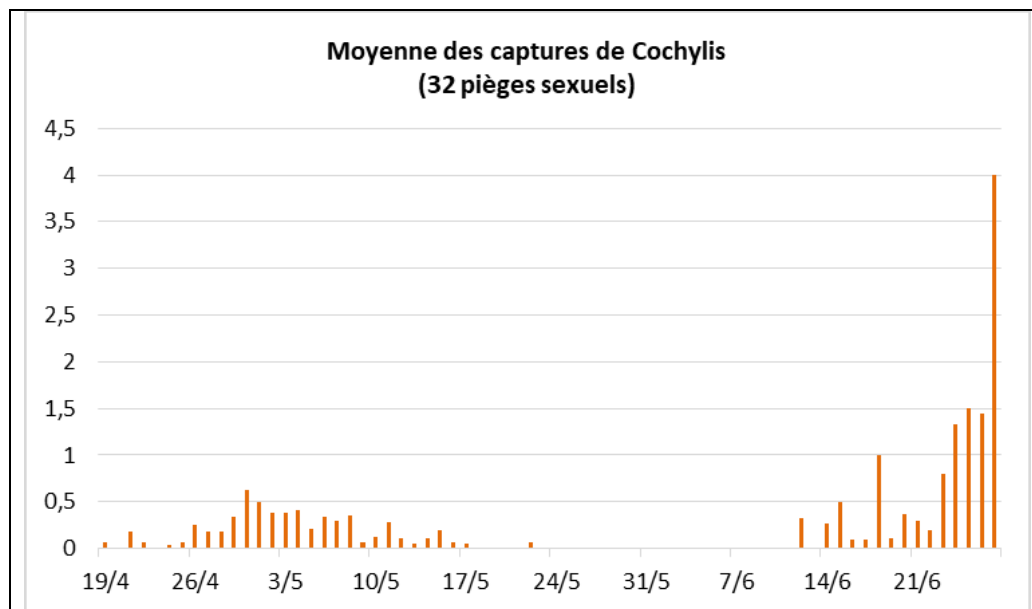
Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

La 2^{ème} génération de **Cochylis** poursuit son vol. L'émergence est en expansion, le nombre de captures de papillons ayant augmenté au cours des derniers jours.

La majorité des captures sur pièges sexuels a lieu en Charente-Maritime, à Arthenac, Mortagne-Sur-Gironde (11 captures) et Saint-Germain-de-Lusignan (17 captures). En Charente, Rouillac est la seule commune ayant piégé.



La 1^{ère} génération d'**Eudémis** est bien terminée, la 2^{ème} génération n'a pas encore émergé. La plupart des rares captures sur pièges sexuels, au cours des 7 derniers jours, concernent Ecoyeux, Mortagne-sur-Gironde, Pons (10 captures), Saint-Dizant-du-Gua et Saint-Hilaire-de-Villefranche, en Charente-Maritime et Rouillac, en Charente.

Les seules captures sur pièges alimentaires ont été relevées à Mons (10 captures), en Charente-Maritime.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV (en expérimentation)

Phase de développement et de nymphose des chenilles eudémis.

Simulation : Pas de départ du vol de G2 prévu dans la semaine à venir.

Observation des glomérules

Globalement, pour cette fin de 1^{ère} génération de tordeuses, les glomérules se sont faits rares. Cette semaine, un seul glomérule a été observé à Burie.

La chenille d'Eudémis se reconnaît par son corps de couleur jaune-vert, sa tête beige. Elle a des mouvements vifs lorsqu'elle est dérangée.

La chenille de Cochylis est de couleur orange et a une tête noire. Elle a des mouvements lents lorsqu'elle est dérangée.



Chenille de Cochylis



Chenille d'Eudémis

Seuil indicatif de risque

100 à 200 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation

30 à 70 glomérules pour 100 grappes pour les autres vins

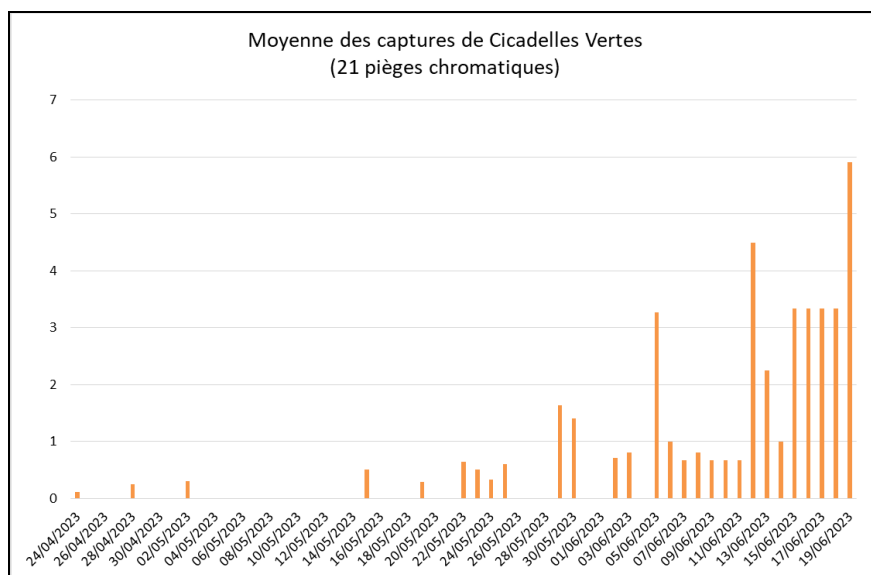
Le seuil de risque Eudémis en G2 est atteint après l'observation en G1 de 5 à 30 glomérules (risque modéré de développement en G2) voir plus de 30 glomérules (risque fort de développement en G2).

→ Cicadelles vertes



Larve de cicadelle verte

(Crédit photo B. Montigaud – VITIVISTA)



Observations

Le vol des Cicadelles vertes se poursuit.

Les captures sur pièges chromatiques ont été plus importantes que la semaine passée.

Les communes concernées par les captures sont :

- en Charente : Criteuil-la-Magdeleine, Baignes-Sainte-Radegonde (26 captures), La Couronne, Rouillac, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint Preuil et Salles d'Angles.
- en Charente-Maritime : Arvert (30 captures), Meursac, Mortagne-sur-Gironde (21 captures), Saint Dizant-du-Gua (25 captures), Saintes (28), Saint Germain-de-Lusignan et Saint Hilaire-du-Bois.

De rares larves de Cicadelles vertes ont été dénombrées dans 2 communes de Charente : Saint Aulais-la-Chapelle (7 larves) et Saint Preuil (2 larves).

Seuil indicatif de risque

100 larves pour 100 feuilles.

Méthodes alternatives

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de Cicadelles Vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.

→ Erinose

Éléments de biologie

Les symptômes d'érinose sont dus à des acariens spécifiques, les phytoptes de l'érinose.

Les adultes hivernent sous les écorces, près des bourgeons. Dès le gonflement des bourgeons, les phytoptes piquent les jeunes ébauches foliaires à travers les écailles. Les symptômes s'expriment sur les jeunes tissus qui se développent. Les populations d'acariens se concentrent sur les feuilles de la base des rameaux, ceci d'autant plus que les conditions climatiques sont défavorables à la croissance de la vigne. Les dégâts sont généralement limités. Cependant, une forte attaque peut gêner le développement des jeunes pousses.

Observations

Des symptômes d'érinose sont présents dans de nombreux secteurs du vignoble. Ils sont localement importants, comme à Arces et St Preuil.

Lutte prophylactique

Favoriser les populations de Typhlodromes.

 **Consultez la fiche « [érinose](#) » du Guide de l'Observateur**



Symptômes d'érinose
(Crédit photo B. Montigaud - VITIVISTA)

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et alimentaires, saisie sur Epicure**
- **Comptage de glomérules/perforations**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A : https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Fiche_alerte_POPILLIA_Japonica_SRAL_NA.pdf

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".